



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 28 juillet 2020
N° 55

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création du fonds d'investissement aéronautique pour soutenir les PME et les ETI de la filière aéronautique, avec une première levée de fonds de 630 M€

Comme l'a annoncé **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, le 9 juin dernier lors de la présentation du plan aéronautique, un fonds d'investissement pour accompagner les PME et ETI françaises a été créé. Il se dénommera *Ace Aéro Partenaires* et sera géré par Ace Management, filiale de la société de gestion d'actifs et d'investissement Tikehau Capital.

L'État confirme sa participation dans *Ace Aéro Partenaires* à hauteur de 200 millions d'euros, dont 50 M€ de Bpifrance. Les quatre grands donneurs d'ordre de la filière aéronautique française contribueront à ce fonds à hauteur de 200 M€ (Airbus 116 M€, Safran 58 M€, Dassault Aviation 13 M€ et Thales 13 M€), Tikehau Capital investissant de son côté, sur ses fonds propres, 230 M€.

Ace Aéro Partenaires disposera donc, dès sa création, de 630 M€ d'encours à investir, un montant supérieur aux attentes initiales (500 M€).

Bruno Le Maire a déclaré : « Je salue la mobilisation des industriels et de Tikehau Capital pour la création de ce fonds, qui va permettre, avec un montant supérieur à nos prévisions, de renforcer les fonds propres des PME et ETI stratégiques pour la filière et d'accompagner la consolidation du secteur. L'État est pleinement mobilisé pour soutenir la transformation de la filière, au service de l'emploi et de la décarbonation du transport aérien. »

Après le succès de cette première levée de fonds, mobilisable dès aujourd'hui au service des PME et ETI de cette filière stratégique, *Ace Aéro Partenaires* vise rapidement l'objectif de disposer de 1 Md€ d'encours, à travers de nouvelles levées de fonds.

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr